

Luxembourg, le 1er septembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Énergie :

« En France, le projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables prévoit un « partage de la valeur des énergies renouvelables », qui obligerait les exploitants d'éoliennes à verser une remise aux résidents et communes à proximité. Le but de cette mesure serait de réduire l'opposition aux nouveaux projets dans le domaine des énergies renouvelables et d'accélérer la transition énergétique.

En Irlande, une mesure pareille existe déjà : lors des appels d'offres éoliens, les lauréats doivent payer 1000€ par an aux ménages vivant à moins de 1km des éoliennes.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Énergie :

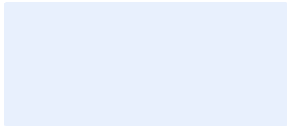
- Monsieur le Ministre est-il au courant de ces mesures ?*
- Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'une mesure pareille au Luxembourg pourrait contribuer à l'accélération de la transition énergétique et de la construction de projets d'énergies renouvelables ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

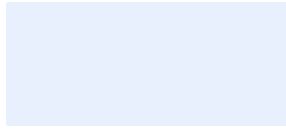
9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Gusty GRAAS
Député



Max HAHN
Député